



RENTRÉE SCOLAIRE
DES COLLÈGES DU PUY-DE-DÔME
2 0 2 5 / 2 0 2 6





Lionel CHAUVIN
Président du Conseil
départemental du Puy-de-Dôme



Isabelle VALLÉE
Vice-présidente
en charge des collèges



Jean-Paul CUZIN
Vice-président
en charge des moyens généraux

La rentrée scolaire 2025-2026 s'ouvre avec deux visites de terrain, le **1^{er} septembre** au **collège Teilhard de Chardin à Chamalières**, puis le **2 septembre** au **collège des Ancizes**.

Ces visites se déroulent en présence d'Isabelle Vallée, Vice-présidente en charge des collèges, de Jean-Paul Cuzin, Vice-président en charge des moyens généraux, ainsi que des élus locaux et des représentants de l'État et de l'Éducation nationale.

Bien plus qu'un simple déplacement, ces visites traduisent **l'attachement constant du Conseil départemental et de son exécutif à l'éducation et à la jeunesse**.

Cette priorité affirmée de notre mandat se concrétise notamment à travers le **Plan Marshall des collèges, actuellement en cours de déploiement**. Avec **plus de 143 M€ investis entre 2022 et 2030** pour les 56 collèges publics du département, l'objectif est clair : **offrir à chaque collégien des conditions d'apprentissage optimales**, afin de leur permettre de construire leur avenir scolaire, professionnel et personnel.

Cette ambition se traduit concrètement par des **réalisations visibles et des projets en cours**, dont nous pouvons déjà dresser un premier bilan.

Parmi les actions phares de cette rentrée figurent les marchés publics globaux de performance (MPGP).

Ces dispositifs innovants permettent une rénovation globale des établissements : réduction significative des consommations d'énergie, amélioration du confort thermique et des espaces, et meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves comme de travail pour les enseignants et agents. Cinq projets d'envergure de ce type sont déjà lancés dans le département et de nombreux autres travaux sont en cours et à venir.

Enfin, la rentrée 2025 marque le début de la **seconde mandature du Conseil départemental des jeunes (CDJ). Assemblée citoyenne de collégiens**, elle réunit 31 binômes mixtes représentant 28 cantons du Puy-de-Dôme. Porte-parole de leurs camarades, les jeunes conseillers s'expriment, proposent et s'engagent pour améliorer la vie au collège et participer activement à la vie démocratique locale. Ils sont accompagnés par deux parrains d'exception : Géraldine Laubrières, cheffe à l'Auberge de la Baraque à Orcines, et Ludovic Lemoine, champion paralympique d'escrime.

Bonne rentrée à tous, en particulier aux 7 700 élèves qui effectuent leur première rentrée au collège.

Lionel CHAUVIN
Président du Conseil départemental
du Puy-de-Dôme

« Nous souhaitons que cette nouvelle année scolaire soit synonyme d'épanouissement et de réussite pour chacun de nos collégiens.

Isabelle VALLÉE

« Avec le Plan Marshall des collèges, nous mettons tout en œuvre pour offrir aux élèves des établissements rénovés, performants et confortables.

Jean-Paul CUZIN

2025-2026

ACCÉLÉRATION DE LA RÉNOVATION DES COLLÈGES

avec la mise en œuvre des
MARCHÉS PUBLICS GLOBAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

> ACTION CONCRÈTE DU « PLAN MARSHALL » DES COLLÈGES

Le Conseil départemental a fait de la rénovation des collèges publics puydômois, dont il a la compétence, une priorité, dans le cadre d'un vaste Plan Marshall doté de **143 M€** à « Horizon 2030 ». L'objectif est d'améliorer le confort des élèves, des agents, du corps enseignant et des personnels administratifs :

- en réhabilitant le patrimoine bâti ;
- en privilégiant la sobriété énergétique (isolation, pose de panneaux photovoltaïques, choix de matériaux respectueux de l'environnement, etc.) et les économies de toutes sortes qu'elle entraîne.

Ces rénovations de grande ampleur prennent la forme de marchés publics globaux de performance (MPGP) afin d'améliorer très fortement les performances énergétiques de ces établissements.



**LES MPPG,
QU'EST-CE QUE
C'EST ?**

Les marchés publics globaux de performance sont des marchés confiés à un groupement d'entreprises pour **concevoir et réaliser des travaux d'amélioration des performances énergétiques puis d'en assurer la maintenance** pendant une durée définie. En maîtrisant ainsi la totalité du processus, ce groupement s'engage sur l'atteinte d'une réduction significative des consommations d'énergie tout en garantissant un niveau de confort optimum pour les élèves, les professeurs et les agents.



LE PLAN MARSHALL des collèges

5 projets d'envergure engagés

Plus de
50 M€
investis

Ce sont déjà 5 projets d'envergure de rénovation énergétique qui sont menés sous la forme de marchés publics globaux de performance, avec des objectifs élevés de performances énergétique, environnementale, sanitaire, fonctionnelle et technique. Les MPGP comprennent la conception, la réalisation, ainsi qu'un volet exploitation et maintenance du nouvel équipement pour une durée déterminée (variant de 5 à 7 ans).

■ Collège des Ancizes

Restructuration complète [13 M€ TTC]

Travaux en cours, réception de la demi-pension en août 2025 et réception définitive en août 2026.

■ Collège de La Monnerie-le-Montel

Restructuration complète [11 M€ TTC]

Travaux en cours, livraison prévue en septembre 2026.

■ Collège de Chamalières [8 M€ TTC] :

Rénovation énergétique

Travaux en cours. Livraison prévue en décembre 2026.

■ Collège de Besse-et-Saint-Anastaise [15,5 M€ TTC]

Restructuration complète

Candidat retenu (notification prévue pour septembre 2025). Les travaux devraient commencer en juin 2026 pour une livraison prévue au premier trimestre 2028.

■ Collège de Gerzat

Rénovation énergétique

Candidat retenu (notification prévue pour septembre 2025). Les travaux devraient commencer en juin 2026 pour une livraison prévue en décembre 2027.

Des collèges adaptés aux étés plus chauds

Face au réchauffement climatique, le confort d'été devient une priorité. Les rénovations menées dans les collèges garantissent des salles agréables même lors des fortes chaleurs, tout en évitant le recours massif à la climatisation.

Comment ?

- en isolant mieux les bâtiments,
- en les protégeant du soleil (volets, brise-soleils, orientation des ouvertures),
- en installant une ventilation adaptée avec récupération d'énergie,
- en repensant les extérieurs pour limiter les îlots de chaleur.

> **Concrètement : des espaces plus frais, mieux aérés et confortables pour élèves et personnels.**

En hiver, ces mêmes rénovations permettent aussi de maintenir une chaleur douce et régulière, avec moins de déperditions et de consommations d'énergie.



LA RÉNOVATION DES COLLÈGES, C'EST AUSSI LEUR SÉCURISATION !

Le Département met en œuvre une politique volontariste de **SÉCURISATION** des collèges !



1 850 000 € TTC

C'est le montant déjà consacré à ces travaux depuis l'entrée en vigueur du Plan Marshall : installation et réparation de clôtures et portails, de systèmes PPMS (plan particulier de mise en sûreté), d'alarmes anti-intrusion, de visiophones, d'interphones, de mise en conformité des systèmes de sécurité incendie, etc. Désormais, le Conseil départemental travaille sur le chiffrage d'un plan d'actions visant à systématiser l'installation de portiques de sécurité et/ou le déploiement massif de la vidéo-surveillance aux abords des établissements.



Nous devons garantir une chose essentielle : la sécurité de nos élèves, de nos agents départementaux mais aussi des personnels de l'éducation nationale. »

Lionel CHAUVIN

Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme



COLLÈGE TEILHARD DE CHARDIN CHAMALIÈRES



Le collège Teilhard de Chardin se situe à Chamalières. Il accueille pour cette nouvelle année scolaire **779 élèves**, dont 201 qui effectuent leur entrée en classe de 6^e. Les élèves sont répartis en 27 classes (7 classes de 6^e, 7 classes de 5^e, 6 classes de 4^e et 7 classes de 3^e).

L'aire de recrutement du collège couvre les communes de : Chamalières, Orcines et Royat.

Près de 93% des élèves sont demi-pensionnaires. Actuellement, la salle de restauration a une capacité d'accueil de 210 places pour environ 700 repas quotidiens, avec une ligne de self « classique ». Un vaste chantier est

prévu pour rénover et agrandir substantiellement le restaurant scolaire d'ici à la rentrée 2026, afin de porter sa capacité à 280 places (extension de 100 m²) et permettant la mise en place d'un self collaboratif.

Le collège est l'un des premiers à bénéficier du dispositif des marchés publics globaux de performance (MPGP), permettant, outre la réfection du restaurant scolaire, une rénovation globale de l'établissement (voir l'encadré ci-dessous).

En 2025, la dotation globale de fonctionnement du collège s'élève à **133 670,70€**.

UN CHANTIER GLOBAL

UN COLLÈGE PENSÉ POUR L'AVENIR

Avec un investissement de **8 M€ TTC**, le collège Teilhard de Chardin bénéficie d'une vaste opération de modernisation, livrée en 2026, dans le cadre du Plan Marshall des collèges et du dispositif innovant des marchés publics globaux de performance (MPGP).

OBJECTIFS : améliorer durablement le confort des élèves et des personnels, réduire fortement les consommations d'énergie et adapter l'établissement aux défis climatiques.

Des bénéfices concrets au quotidien

■ Apprendre mieux

- Des conditions d'apprentissage améliorées : air plus sain (nouvelle ventilation), salles plus lumineuses (éclairage LED), confort thermique toute l'année.
- Une meilleure adaptation des bâtiments au réchauffement climatique : confort d'été renforcé.

■ Manger mieux

- Extension et modernisation du restaurant scolaire.
- Passage au self collaboratif : plus rapide, plus convivial.

■ Bouger mieux

- Gymnase rénové pour les activités sportives.
- Espaces modernisés, plus agréables pour élèves, enseignants et agents.

■ Vivre mieux

- Un collège durable et exemplaire : réduction d'au moins 35% des consommations d'énergie.
- Production d'électricité solaire grâce aux panneaux photovoltaïques.
- Une meilleure qualité environnementale : végétalisation, gestion de l'eau, réduction des surfaces imperméables.
- Travaux complémentaires : désamiantage/déplombage, isolation et étanchéité renforcées des toitures, rénovation de la chaufferie.

RÉSULTAT : un collège plus économe, plus confortable et mieux adapté aux besoins de ses élèves.

COLLÈGE DES ANCIZES LES ANCIZES-COMPS



Le collège des Ancizes (commune des Ancizes-Comps) accueille pour cette nouvelle année scolaire **203 élèves**, dont 63 qui effectuent leur entrée en classe de 6^e. Les collégiens sont répartis en 9 classes.

L'aire de recrutement du collège des Ancizes couvre les communes de : les Ancizes-Comps, Chapdes-Beaufort, Pulvérières, Queuille, Saint-Georges-de-Mons.

Près de 97% des élèves sont demi-pensionnaires. Cette rentrée scolaire est marquée par la livraison d'un espace de demi-pension entièrement rénové (salle du restaurant scolaire et cuisine),

avec la mise en place d'un self collaboratif, le 27^e depuis le lancement de ce dispositif. Ce chantier, qui avait été lancé en janvier 2025, s'inscrit dans le marché public global de performance (MPGP) dont le collège des Ancizes est bénéficiaire et qui va permettre également une rénovation complète de l'établissement (voir l'encadré ci-dessous).

En 2025, la dotation globale de fonctionnement du collège s'élève à **81 067,55€**.

TRAVAUX D'ENVERGURE

UN COLLÈGE DURABLE ET ACCUEILLANT

Avec un investissement de **13 M€ TTC**, le collège des Ancizes connaît une métamorphose en profondeur, dans le cadre du Plan Marshall des collèges et du dispositif innovant des marchés publics globaux de performance (MPGP).

OBJECTIFS : repenser complètement les espaces scolaires pour les adapter aux usages d'aujourd'hui, améliorer le confort de vie de tous les usagers et inscrire l'établissement dans une démarche écologique exemplaire.

Des bénéfices concrets au quotidien

■ Apprendre mieux

- Des salles de classe et espaces d'activité réorganisés et modernisés.
- Un apport de lumière naturelle maximisé pour favoriser la concentration et réduire les consommations d'énergie.
- Une meilleure protection contre la chaleur estivale et les vents dominants.

■ Manger mieux

- Un restaurant scolaire totalement rénové et livré dès cette rentrée 2025.
- Mise en place d'un self collaboratif : plus fluide, plus convivial.

■ Bouger mieux

- Des espaces d'accueil et de circulation plus fonctionnels et agréables.
- Des sanitaires modernisés et mieux adaptés.

■ Vivre mieux

- Une rénovation énergétique ambitieuse : moins d'énergie consommée, plus de confort toute l'année.
- Des aménagements pensés pour préserver l'environnement : gestion optimisée de l'eau, sols moins imperméabilisés, végétalisation, utilisation de matériaux recyclables.
- Création de logements de fonction modernes et adaptés.

RÉSULTAT : Un collège entièrement repensé, où chaque espace - classes, restauration, vie scolaire - a été conçu pour améliorer le bien-être des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

LE PLAN MARSHALL des collèges :

une action continue pour nos collèges,
nos collégiens, nos enseignants, nos agents.

> TRAVAUX EN COURS

Collège Jean-Auguste Senèze - Arlanc

- Travaux de mise en accessibilité : **451 000 €**

Collège Victor Hugo - Volvic

- Agrandissement de la salle de restaurant avec installation d'un self collaboratif et création d'un préau supplémentaire dans la cour du collège : **1,5 M €**



Collège Albert Camus - Clermont-Ferrand

- Travaux de rénovation de la couverture (tranche 1) : **278 000 €**

Collège Gérard Philipe - Clermont-Ferrand

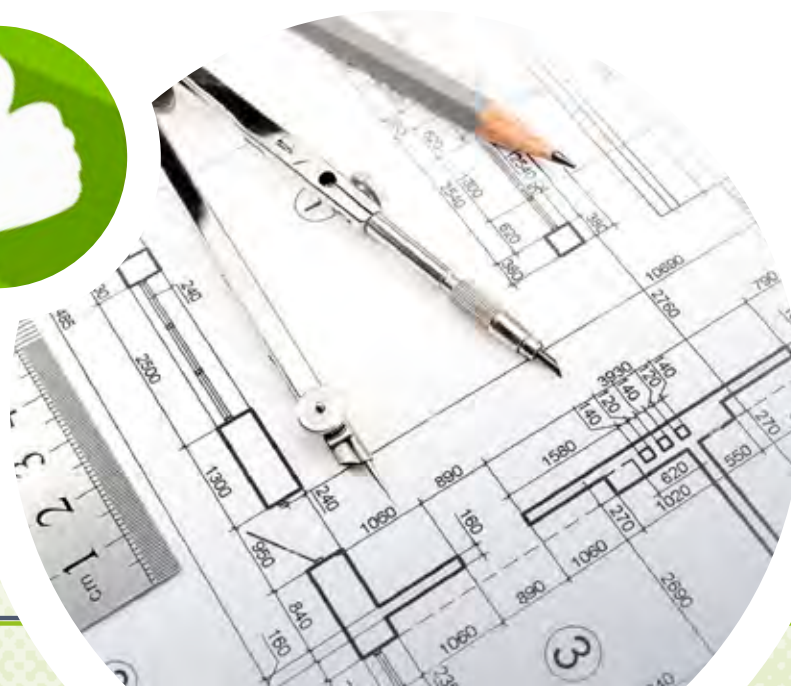
- Travaux de rénovation de la couverture (tranche 1) : **370 000 €**

Collège Henri Pourrat - Ceyrat

- Travaux de rénovation de la couverture (tranche 2) : **378 000 €**

Collège Louise Michel - Maringues

- Restructuration des sanitaires de la cour : **312 000 €**



> ÉTUDES EN COURS

Collège Marc Bloch - Cournon-d'Auvergne

- Réhabilitation partielle : **2,5 M €**

Collège Mortaix - Pont-du-Château

- Extension de la demi-pension : **1 M €**

Collège Pierre Gironnet - Pontaumur

- Rénovation partielle : **4 M €**

Collège Lizinhat - Saint-Germain-Lembron

- Extension de la demi-pension : **500 000 €**

Collège Roger Quilliot - Clermont-Ferrand

- Construction d'un bloc sanitaire extérieur : **500 000 €**

Collège Bellime - Courpière

- Rénovation de l'internat : **550 000 €**

Collège Les Prés - Issoire

- Végétalisation de la cour et construction d'un préau : **600 000 €**

Collège Jules Romain - Ambert

- Végétalisation de la cour : **350 000 €**

Collège Baudelaire - Clermont-Ferrand

- Rénovation d'un logement de fonction



> AUTRES TRAVAUX À VENIR pour l'année 2025-2026

Collège Michel de l'Hospital - Riom

- Travaux de réfection des toitures des logements de fonction

Collège F.Villon - Saint-Dier-d'Auvergne

- Extension de la demi-pension : **1,1 M €**

Collège Marc Bloch - Cournon-d'Auvergne

- Végétalisation de la cour : **80 000 €**



LE PLAN MARSHALL des collèges :

une action continue pour nos collèges,
nos collégiens, nos enseignants, nos agents.

> TRAVAUX TERMINÉS

Collège A. Varenne - Saint-Éloy-les-Mines

- Travaux de rénovation de la toiture du gymnase : **70 325 €**



Collège Molière - Beaumont

- Agrandissement de la salle de restaurant, avec installation d'un self collaboratif : **770 000 €**
- Rénovation de l'ascenseur : **50 000 €**



Collège Joliot-Curie - Aubière

- Sécurisation des escaliers extérieurs : **41 000 €**

Collège T. de Chardin - Chamalières

- Réaménagement des vestiaires pour agents, afin de créer des espaces différenciés pour les femmes et les hommes : **35 000 €**

Collège Michel de l'Hospital - Riom

- Réfection de la demi-pension : **545 000 €**
- Sécurisation de l'escalier : **275 000 €**



Collège Saint Exupéry - Lempdes

- Végétalisation de la cour : **410 000 €**

Collège Baudelaire - Clermont-Ferrand

- Végétalisation de la cour : **482 000 €**



Collège Jeanne d'Arc - Clermont-Ferrand

- Réaménagement des bureaux de la vie scolaire : **39 000 €**

Collège Henri Pourrat - Ceyrat

- Rénovation de la toiture : **300 000 €**

Collège du Beffroi - Billom

- Rénovation de la toiture : **80 000 €**



Collège Jules Ferry - Brassac-les-Mines

- Végétalisation de la cour : **450 000 €**



Collège Marc Bloch - Cournon-d'Auvergne

- Rénovation des logements de fonction : **50 000 €**

Collège Roger Quilliot - Clermont-Ferrand

- Installation d'abri à vélo : **29 000 €**



Collège Marcel Bony - Murat-le-Quaire

- Installation d'abri à vélo : **11 000 €**



DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

« **C'**est un projet phare de notre mandature : faire vivre un Conseil départemental des jeunes (CDJ 63) afin d'impliquer les collégiens dans les actions du Département. Les jeunes ont des idées, des besoins et des envies qui nous aident à dessiner l'avenir. En donnant leur avis, en construisant des projets concrets, en expérimentant aussi la vie d'élus, ils insufflent à notre territoire leur dynamisme et leur créativité. En novembre 2024, suite aux élections organisées dans les collèges, la deuxième mandature du CDJ 63 a commencé. À l'image de l'Assemblée départementale, les 62 conseillers départementaux juniors ont été élus en binôme (un garçon, une fille), ils représentent l'ensemble du Puy-de-Dôme. Nous sommes fiers de cette nouvelle aventure. »



Lionel CHAUVIN
Président du Conseil départemental
du Puy-de-Dôme



À QUOI SERT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES ?

- Il offre aux jeunes un espace où s'exprimer librement sur leurs sujets de préoccupation, y compris sur des propositions et politiques de la collectivité. Ils sont ainsi mieux associés aux politiques qui les concernent.
- Il donne aux jeunes la possibilité de faire des propositions au Conseil départemental et, dans le même temps, il permet au Département de consulter les jeunes sur des questions spécifiques.
- Il favorise l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.
- Il contribue à l'épanouissement personnel et à la réussite scolaire des jeunes.
- Il est un espace de création, de suivi et d'évaluation des projets.



DES JEUNES ÉLUS QUI REPRÉSENTENT LES COLLÉGIENS

En tant que membres du CDJ, les collégiens élus ont un double rôle dans leur canton : être les représentants des élèves et les porte-parole du Département dans leur collège.

De leurs échanges avec les autres collégiens naissent des idées et des propositions pour améliorer la vie au collège.

Ils s'investissent également à travers des projets et actions menés par le CDJ, et mettent en œuvre les décisions de l'assemblée.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES EN BREF



Le nouveau Conseil départemental des jeunes en présence de nombreux élus du Conseil départemental et personnels de l'Éducation nationale.



Retrouvez la vidéo de l'installation du CDJ ici



CONTACT
Chargée de mission
CDJ 63
Marion Saux
Tél. : 04 73 42 47 77

62



Le CDJ est composé de 62 conseillers départementaux juniors. Élèves dans les collèges en classe de 5^e ou de 4^e, ils représentent 28 cantons du Puy-de-Dôme.



Parité complète

Les conseillers départementaux juniors ont été élus en binôme, 31 garçons et 31 filles.

2 ans

Les conseillers départementaux juniors sont élus pour un mandat de 2 années scolaires.

10 rencontres annuelles

Le CDJ 63 se réunit une fois par mois en commission et trois fois par an en assemblée plénière. Ces réunions se tiennent les mercredis matin (en accord avec l'Éducation nationale).



Un budget à gérer

Le CDJ 63 gère un budget pour réaliser ses projets votés en sessions plénières.

3 co-présidents

Le CDJ 63 est co-présidé par Lionel Chauvin, président du Département, et deux conseillers départementaux juniors : félicitations à Zélie, du collège George-Onslow à Lezoux, et Marceau, du collège Anna-Garcin-Mayade à Pontgibaud, élus lors de la première session de la nouvelle assemblée, le 11 décembre 2024.



4 commissions

Pour définir et mettre en œuvre leurs politiques et projets, les élus du CDJ se sont répartis dans 4 commissions différentes :

- Commission vie au collège
- Commission citoyenneté et solidarité
- Commission éco-responsabilité et environnement
- Commission sport et culture

DEUX PARRAINS de choix



DES ADULTES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES

Durant leur mandat, les jeunes élus peuvent faire appel à des adultes s'ils ont des questionnements ou besoin d'aide :

- **Célia Bernard, conseillère déléguée au CDJ**, accompagne les jeunes élus dans leur aventure.

- Au Département, l'équipe de coordination du CDJ veille à l'avancée des travaux et des projets des jeunes élus. Les services départementaux peuvent également mettre leur expertise à disposition en fonction des thématiques des projets.

- Dans chaque collège, un adulte référent est présent pour accompagner les jeunes sur l'intégralité du mandat et de l'élaboration des projets.

- Des représentants de l'Éducation nationale et de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique du Puy-de-Dôme.

- Des conseillers départementaux.

- Des personnalités ou des intervenants extérieurs.

La nouvelle mandature du CDJ est parrainée par deux Puydômois très engagés pour leur territoire :

GÉRALDINE LAUBRIÈRES,
chef cuisinière du restaurant l'Auberge de
la Baraque à Orcines,

et

LUDOVIC LEMOINE,
champion paralympique d'escrime.



INFOS PRATIQUES

Le transport et les repas des jeunes élus lors des réunions plénières ou des réunions en groupe de travail sont pris en charge par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

CONTACT

Téléphone : 04 73 42 47 77
Mail : cdj63@puy-de-dome.fr



NOS PARTENAIRES



LES CHIFFRES CLÉS

30 000
COLLÉGIENS DANS LE PUY-DE-DÔME
24 000 en établissements publics
et 6 000 en établissements privés



76 COLLÈGES
DANS LE PUY-DE-DÔME
56 collèges publics
20 collèges privés

Le Conseil départemental est propriétaire (ou gestionnaire) des collèges publics. Il est responsable de leur entretien et de leur gestion.

480 AGENTS
DÉPARTEMENTAUX TRAVAILLENT
DANS LES COLLÈGES

- 100 cuisiniers dont 52 chefs
- 305 agents polyvalents
- 49 agents de maintenance
- 21 agents d'accueil
- 5 agents « volants » pour pallier les absences.



Le Département met tout en œuvre pour garantir à tous les élèves les meilleures conditions de scolarité :

15,6 M€ consacrés en 2025 à l'éducation (hors investissement travaux).

dont **11,62 M€**

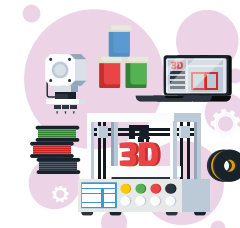
de dotation de fonctionnement pour l'ensemble des collèges publics et privés.

LE NUMÉRIQUE AU COLLÈGE



1,6 M€ dédiés, en 2024, au développement du numérique dans les collèges. Le Département s'occupe de l'achat et de la maintenance des outils informatiques ainsi que des réseaux.

Il finance aussi les comptes ENT pour les élèves, leurs parents et les équipes éducatives.



7 000 ordinateurs,
60 serveurs et
65 imprimantes 3D
équipent les collèges publics.

45 établissements sont raccordés à la fibre optique (soit tous ceux situés dans une zone éligible).

1 500 postes informatiques ont été renouvelés en 2024.

RESTAURATION



20 000
collégiens bénéficient
quotidiennement du service
public de restauration
scolaire.



3 200 000
repas sont préparés chaque année

- **0 cuisine centrale !** Tous les repas sont préparés dans les cuisines des établissements par des cuisiniers de métier.

- **10€** : prix moyen d'un repas. Celui-ci est pris en charge par le Département, selon le quotient familial, de **60 à 95 %**.

- **27 collèges** sont équipés d'un self collaboratif permettant de limiter le gaspillage alimentaire en passant de 80 grammes à moins de 30 grammes de déchets par élève et en réduisant l'eau utilisée pour la plonge. Le dispositif est amené à être étendu à d'autres établissements.



343 fournisseurs
puydômois
approvisionnent les
établissements scolaires
via la plateforme **Agrilocal63**.

AIDE AUX PROJETS ÉDUCATIFS

600 000 € alloués
pour soutenir les sorties scolaires.



- Près de **4 000 collégiens** invités chaque année à des matchs de l'ASM, du Clermont Foot 63, du HBCAM63, du Volley-ball Club Chamalières, etc.

- **3 260 tickets cinéma** payés à moitié prix pour soutenir les sorties au cinéma.



Tous les collèges sont équipés de distributeurs gratuits de protections périodiques, installés dans les toilettes des filles. Le Puy-de-Dôme est le premier département à avoir étendu ce dispositif à l'ensemble de ses collèges.

7 700 kits de rentrée sont offerts aux élèves de 6^e pour leur assurer les meilleures conditions d'apprentissage. Ils sont composés d'un dictionnaire spécialement illustré, d'un sac en tissu imprimé du logo du Département, d'un stylo 4 couleurs, d'un crayon à papier et d'une entrée gratuite au parc Vulcania.





CONTACT PRESSE

Vanessa MARTIN

04 73 42 24 14 - 06 73 33 02 08

vanessa.martin@puy-de-dome.fr

**Conseil départemental
du Puy-de-Dôme**

Hôtel du Département

24 rue Saint-Esprit

63033 Clermont-Ferrand

0 4 7 3 4 2 2 0 2 0

